

RÉSULTATS DES PRÉLÈVEMENTS BACTÉRIOLOGIQUES DE SURFRIDER À LANDUNVEZ : LES BAIGNEURS NE SONT PAS SUFFISAMMENT PROTÉGÉS

Communiqué 05.09.2023 | Pour diffusion immédiate



La plage de Penfoul à marée haute. Le ruisseau Foul se jète directement sur la plage sur la zone de baignade. @Surfrider Foundation Europe

Suite à l'alerte de plusieurs citoyens et aux actions de plusieurs autres associations sur le secteur, Surfrider Foundation a démarré, en 2023, une campagne de surveillance de la qualité de l'eau sur la plage de Penfoul à Landunvez. Les prélèvements pour cette saison estivale montrent des résultats bactériologiques déplorables et des dépassements de seuils bien au-delà de ce qui a valu l'annulation des essais en eau libre pour les JO 2024.

Des résultats d'analyses préoccupants pour la santé des usagers

Alors que plusieurs associations dénoncent depuis plusieurs années la problématique de l'épandage qui contamine les eaux locales, Surfrider

Foundation, ONG de protection de l'Océan a décidé de réaliser une grande campagne d'analyses de la qualité de l'eau sur la plage de Penfoul, située sur la commune de Landunvez (Finistère). C'est grâce à l'aide de bénévoles de son antenne Finistère que l'association a pu obtenir des données compilées dans un rapport publié aujourd'hui par l'ONG.

Les prélèvements ont été effectué à la sortie du ruisseau Foul, qui se jette et se confond à la mer à marée haute mais aussi sur des points de prélèvement plus éloignés du ruisseau.

Lien vers le rapport complet

Quelques chiffres:

05/07/2023	E.coli (UFC/100ml) 05/07/23	Entérocoques (UFC/100ml) 05/07/23
Point de prélèvement en mer	15 (bon)	46 (bon)
Point de prélèvement en mer dans la zone de baignade à marée haute	470 (moyen)	390 (mauvais)
Point de prélèvement en sortie de ruisseau, là où ruisseau et mer se confondent à marée haute	600 (moyen)	760 (mauvais)

(pas de prélèvement de l'ARS communiqué pour cette date)

27/07/2023	Ecoli (UFC/100ml) 27/07/23	Entérocoques (UFC/100ml) 27/07/23
Résultats des prélèvements effectués par Surfrider en mer	1100 (mauvais)	860 (mauvais)
Résultats des prélèvements effectués par l'ARS en mer	130 (moyen)	200 (moyen)

Indice de référence issue de la réglementation :

Qualification d'un prélèvement	Escherichia coli (UFC/100mL)	Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)
Bon	≤ 100	≤ 100
Moyen	> 100 et ≤ 1000	> 100 et ≤ 370
Mauvais	> 1000	> 370

Market Street, Name of Street,				
Pour	Inc	COLIN	do	1000

Qualification d'un prélèvement	Escherichia coli (UFC/100mL)	Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)
Bon	≤ 100	≤ 100
Moyen	> 100 et ≤ 1800	> 100 et ≤ 660
Mauvais	> 1800	> 660

Ces dépassements de seuils montrent les défaillances dans le système actuel de surveillance des eaux de baignade : Ce dernier peine à couvrir la surveillance de l'eau dans son ensemble et "manque" donc inévitablement des épisodes de pollution. Sur une plage où la pollution est aussi récurrente, une surveillance plus fine et représentative des enjeux devrait être mise en place pour garantir la santé des usagers de la mer, vacanciers et sportifs.

Cette menace doit être prise au sérieux, les baigneurs doivent être mieux informés et des mesures doivent être prises urgemment pour que la bonne qualité des eaux de baignade soit garantie sur cette plage.

Surfrider Foundation souhaite une réelle reconnaissance de ce site à enjeux pour la baignade et pour les activités récréatives nautiques. L'association réclame une réhabilitation de la qualité des eaux par la mise en place de mesures correctives efficaces et pérennes. Pour ce faire, Surfrider demande une meilleure information auprès du public par un affichage clair et cohérent, une réactualisation du profil de plage, un compte rendu des actions mises en place pour pallier aux causes de pollution identifiées dans le profil de plage en date de 2018, une explication quant à la modification significative du point de prélèvement ARS vis à vis de la réalité du terrain.

Eaux de Baignade : une législation européenne à renforcer

La surveillance des plages européennes est régie par la Directive (2006/7/CE) sur les eaux de Baignade. L'agence Européenne de l'Environnement publie ainsi chaque année son rapport. Selon son rapport 2022, 86% des sites sont classés en excellente qualité. Mais depuis plus de 10 ans, les sites de baignade dans la catégorie « qualité suffisant » et « qualité insuffisante » stagnent (source : rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement). Cette analyse montre une réelle non prise en compte des enjeux de réhabilitation des zones soumises aux pollutions.

Sur la commune de Landunvez comme sur l'ensemble des sites contaminés de façon chronique, Surfrider exige des travaux de reconquête de la qualité des eaux pour garantir une eau d'excellente qualité à l'ensemble des usagers de la mer. A travers son <u>Manifeste pour des eaux saines</u>, remis en 2020 à la Commission Européenne, l'association milite également pour une extension de la surveillance aux zones récréatives, un suivi hors période estivale ainsi qu'une meilleure information auprès des citoyens et estivants dans une optique de préservation de l'environnement et de protection de la santé.

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'information ou d'interview.

A propos de Sufrider Foundation Europe

ONG créée en 1990, Surfrider Foundation Europe, agit pour la protection des océans, du littoral, des vagues et de leurs usagers. Depuis 30 ans, fort d'une équipe d'experts et d'une cinquantaine d'antennes bénévoles réparties sur 12 pays européens, l'association travaille avec les parties prenantes (citoyens, secteurs privé et public) sur plusieurs grands thèmes : les déchets aquatiques, l'artificialisation du littoral, le changement climatique, la qualité de l'eau et la santé des usagers. Découvrez l'association sur https://surfrider.eu/ou via cette vidéo

CONTACT:

Lionel Cheylus | Responsable relations médias | 06 08 10 58 02 | lcheylus@surfrider.eu







SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

www.surfrider.eu



La campagne « Healthy Waters » de Surfrider Foundation Europe est soutenu par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.